

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Restauration de la voie publique commencée

C'EST la zone du PK 12 qui a servi de point de démarrage hier à cette opération "coup de poing" contre l'occupation anarchique du domaine public à travers le Grand Libreville.

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

COMME annoncé à travers un communiqué signé du gouvernement, le 17 juin dernier, l'opération de restauration de la voie publique, des accotements et des terre-pleins centraux dans le Grand Libreville (Libreville, Akanda, Owendo et Ntoum) a démarré hier. Et c'est la zone du PK 12 qui a servi de point de départ, dès 5 heures du matin ce 20 juin, à ce grand nettoyage de la capitale et de sa proche banlieue pour libérer le domaine public anarchiquement occupé devenu monnaie courante ces dernières années.

Les autorités gouvernementales avaient donné un délai de 48 heures à compter du 17 juin aux occupants anarchiques de ces espaces publics, avant le début de l'opération. Car, dans le Grand Libreville, il n'était plus rare, en effet, de constater des constructions jouxtant les voiries, alors que les emprises du patrimoine routier, dépendances du domaine public national, s'étendent sur 60 mètres, comptés à partir de l'axe du terre-plein central, de part et d'autre des voies-express et des routes rapides à 2 x 2 voies; 30 mètres comptés à partir de l'axe central, de part et d'autre des routes nationales; 15 mètres comptés à partir de l'axe central, de part et d'autre des routes d'intérêt régional (provinciales, départementales et communales). À l'aide d'engins de démolition, de ramassage et de nettoyage, les agents affectés à cette opération "coup de poing" ont débarrassé le domaine public de ce qui, jusqu'à hier, entravait encore la circulation dans cette agglomé-

ration du PK 12. Avec autour et pendant le déroulement de l'opération, le déploiement d'un large cordon de sécurité. Comme on pouvait bien s'y attendre, d'énormes embouteillages se sont formés très tôt dans la matinée le long des deux voies de la chaussée. Il a fallu aux automobilistes un peu plus de 10 minutes, voir 15, pour traverser cette zone transformée en vaste champ de ruines. Réduits en décombres, les comptoirs et installations des commerçants étaient déposés à l'arrière des camions de transport d'ordures, sous les regards impuissants et résignés de leurs propriétaires.

Dans un langage violent, ceux-ci exprimaient leur détresse, se demandant à quel saint se vouer désormais. "Qu'allons-nous devenir maintenant? Nos principales sources de revenus sont détruites", pouvait-on les entendre crier. "Ce qui nous paraît bizarre, c'est que la mairie nous a prélevé 10 000 francs il y a moins d'une semaine, alors que l'opération était imminente. En plus, nous versons des taxes quotidiennes de 1 500 francs par commerçant", ont-ils expliqué. "Maintenant qu'on nous déguerpit d'ici, où compte-t-on nous reloger? Je crois que c'est par cela que les autorités devaient commencer, car nous sommes là maintenant abandonnés à nous-mêmes", ont ajouté les commerçants.

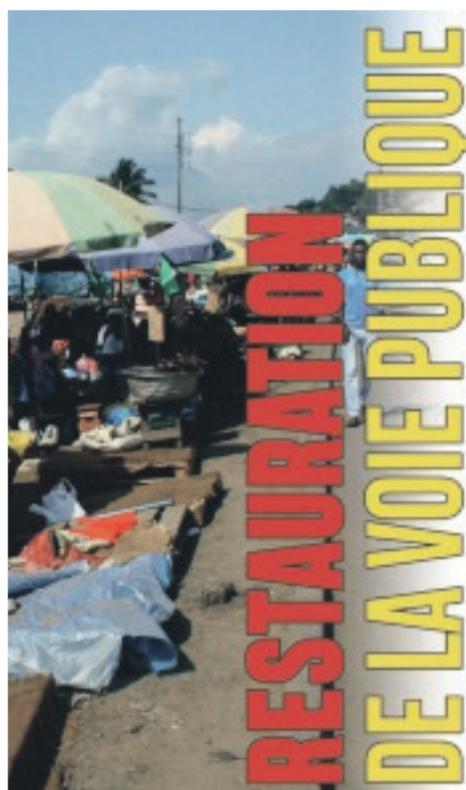
À bien les écouter, le plus dur commençait pour eux. Le bras de fer qu'ils avaient voulu engager avec les forces de l'ordre dépêchées sur les lieux, n'a servi à rien. Résignés et surtout impuissants, ils ont assisté à la destruction de ce qui, jusqu'à samedi soir, accueillait

encore leurs marchandises. Dans les autres artères de la capitale, ce dimanche matin là, les occupants anarchiques, ayant déjà reçu des échos en provenance du PK 12, se préparaient déjà à toute éventualité. Beaucoup d'entre eux n'avaient pas sorti leurs marchandises, encore moins déblayé leur matériel sur la rue, comme à leur habitude. Près de l'échangeur de Nzeng-Ayong ou de celui des Charbonnages, ils étaient en communication téléphonique permanente avec leurs collègues de la zone des PK pour se sauver au cas où ils apercevraient le dispositif de démolition. Sinon, l'opération va se dérouler progressivement et s'étendre dans l'ensemble du Grand Libreville. À ce qu'il paraît, le gouvernement ne se donnera pas de répit tant que ce grand nettoyage n'aura pas restauré au domaine public tous les droits qui lui reviennent.



Photo: F.M. MOMBO

L'opération de restauration de la voie publique a dégagé la zone du PK 12.



17/03/2006 : La direction de l'Urbanisme lance une opération de démolition des constructions anarchiques qui encombrant les trottoirs.

08/11/2008 : L'hôtel de Ville de Libreville détruit de nombreux étals le long des trottoirs du marché banane du PK8 jusqu'à l'entrée du lycée Sibang au PK9.

23/11/2011 : Les techniciens du ministère de l'Aménagement du territoire procèdent à l'enlèvement des épaves de véhicules, à la destruction des garages et des commerces installés de manière anarchique en bordure des routes.

27/01/2013 : L'opération, conjointement menée par la Préfecture de police de Libreville, les Forces de police d'intervention (FOPD), et l'Unité spéciale d'intervention (USI), permet de dégager les voies d'accès et les trottoirs occupés anarchiquement par les commerçants du marché Mont-Bouët.

05/08/2014 : Des opérations de démolition sont lancées dans la commune d'Owendo, précisément au carrefour SNI, supervisées par la direction générale de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire.

22/10/2018 : Agissant dans le cadre de l'opération "Libérez les trottoirs", les agents de police détruisent étals de fortune, bancs et caisses en bois qui encombraient les diverses voies d'accès à l'ex-gare routière.

Source : Documentation de l'Union

Libreville : le grand nettoyage a

L'urgence en question ?

Serge A. MOUSSADJI
Libreville/Gabon

HIER, le gouvernement a donc tenu sa promesse. Après avoir donné un délai de 48 heures aux commerçants occupant illégalement la voie publique, accotements et terre-pleins centraux à Libreville, Akanda, Owendo et Ntoum, il a fait démolir des installations en commençant par la zone dite du PK 12. Puis viendront progressivement les autres secteurs du Grand Libreville. Cette opération est louable. Désormais, les trottoirs seront rendus aux piétons, entre autres. Mais elle oblige à soulever trois observations. La première, même si la dénomination a changé, est que ce n'est pas la première fois que cette croisade est menée contre les commerçants dits illégaux. En effet, cela fait des années que cette opération "Libérez les trottoirs" est menée. Depuis 2006, la police, la mairie de Libreville ou encore des ministères s'évertuent à rendre la voie publique accessible aux usagers. Sans grand succès jusqu'ici. On se demande donc à quoi va servir cette énième sortie si les problèmes de fond ne sont pas résolus.



Photo: F. M. MOMBO

La deuxième, qui découle inévitablement de la précédente, est que ce sont les mairies qui sont à l'origine de ce désordre. En imposant et en percevant des taxes chez tous les commerçants (friperie, produits frais, etc.), ces entités permettent ainsi l'occupation illégale des zones publiques. Pour montrer le sérieux de l'opération, il fallait d'abord rappeler à l'ordre ou sanctionner les mairies coupables avant de se tourner vers les pauvres vendeurs. Ces derniers étant avant tout, les victimes d'un système bien huilé. La troisième observation est que cette opération est une nouvelle preuve de l'échec de l'urbanisation du Grand Libreville. Le gouvernement aurait dû tout faire pour garder la main sur la construction des espaces marchands publics. Cela aurait per-

mis de faire respecter un cahier des charges minimum concernant essentiellement la trame des installations de vente, leur alignement, ainsi qu'une certaine sectorisation des produits vendus. L'étude d'Edna Gyrelle Tsoungui-Moukala, rédigée en 2018, sur le phénomène des marchés informels à Libreville nous apprend qu'il n'existe que 8 marchés légaux. Contre 13 espaces marchands illégaux. Des données qui soulignent l'échec du gouvernement sur la question. À cause du Covid-19, tous les commerçants veulent sortir de la crise. L'allègement des mesures restrictives avait apporté une éclaircie, mais voilà que le même gouvernement vient de décider d'ajouter de la détresse à la détresse ambiante. Où était donc l'urgence, peut-on se demander ?



PK 12 de toutes les installations de marchandises établies ça et là.

Le Sylicog sollicite des mesures d'accompagnement

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

LE Syndicat libre des commerçants du Gabon (Sylicog) est monté au créneau ce week-end. Il réagissait ainsi au communiqué du gouvernement invitant certains opérateurs économiques et particuliers à libérer, sous 48 heures, le domaine public qu'ils occupent de façon anarchique dans le Grand Libreville. S'exprimant au nom de ses membres, après une tournée sur les différents sites des six arrondissements de Libreville, il a demandé au gou-

vernement de leur accorder un sursis et de leur aménager des sites. Pour le président du Sylicog, Djos Kierigouo, "cette décision est trop brusque". Et de faire observer que "nous avons l'impression qu'elle n'a pas fait l'objet d'une étude au préalable. On n'a pas impliqué les partenaires sociaux, encore moins les commerçants. Nous ne refusons pas de partir, nous demandons juste au gouvernement de faire les choses de manière plus organisée. Donner un ultimatum de 48 heures aux commerçants des trottoirs est surréaliste. La majorité des personnes qui occupent ces espaces

sont des personnes économiquement faibles, qui n'ont pas les moyens de s'installer dans des marchés ou n'ont pas eu la chance d'avoir un espace dans ces marchés. Comment feront-elles, où iront-elles ? Si la mairie n'a construit aucun marché, ce n'est pas la faute de ces personnes qui occupent les trottoirs. Les déguerpir sans mesures d'accompagnement les jette dans la précarité, pourtant combattue quotidiennement par les pouvoirs publics". Pour lui, la solution passe par l'indulgence du gouvernement et une meilleure organisation de cette opération.



Photo: Abel Eyeghe